

## Consignes à l'attention des élèves

### Document de référence : Consignes Sanitaires Nationales

- 1) L'accès au lycée peut se faire comme d'habitude par le portail Rue St-Charles et le portail Impasse du Collège. Les accès seront ouverts et les élèves n'utiliseront pas les portiques sécurisés. Les élèves entreront dans l'enceinte du lycée avec un masque et devront le conserver pour circuler dans les espaces communs (couloirs, cour,...)
- 2) La circulation est organisée pour éviter les croisements de groupe d'élèves. Les lycéens devront suivre scrupuleusement les sens de circulation matérialisés dans le lycée.
- 3) Les élèves trouveront en divers points de l'établissement des distributeurs de gels hydro alcooliques. Il est toutefois conseillé à chacun de disposer d'un flacon personnel notamment en cas d'utilisation des transports en commun. Ils devront en outre se laver régulièrement les mains : les toilettes de l'établissement seront régulièrement approvisionnées en savon et essuie-mains jetable (le séchage à l'air libre est suffisant).
- 4) A la sonnerie l'élève se rend dans la salle de cours affectée à son groupe. Il y occupera toujours la même place. Les enseignants se déplacent d'une salle à l'autre afin d'éviter le plus possible les mouvements d'élèves.
- 5) La salle de classe est organisée dans le respect des règles de distanciation des personnes. Seul l'enseignant pourra se déplacer. Le port du masque est obligatoire pour l'enseignant.
- 6) Les élèves se rendront en récréation dans des lieux distincts selon la salle où ils ont cours.
  - Cour de récréation en face du préau pour les élèves qui ont cours dans les salles du bâtiment 1960
  - Impasse du lycée pour les élèves qui ont cours de la salle 22 à 25 et 32 à 35
  - Cour intérieure devant le bâtiment 1900 pour les élèves qui ont cours dans les salles 1 à 8, 26, 27, 36 et 37.Il est vivement conseillé de se laver les mains avant le retour en classe ou d'utiliser une solution hydro-alcoolique.
- 7) Un entretien des locaux régulier est organisé. Les élèves, de leur côté, doivent participer à la bonne tenue des locaux en utilisant systématiquement les poubelles.
- 8) Le restaurant scolaire est ouvert et organisé lui aussi dans le respect des consignes sanitaires. Ces mesures peuvent générer un passage au self un peu ralenti. Les élèves disposeront de gel hydro alcoolique à l'entrée et à la sortie du restaurant scolaire. Un effectif prévisionnel sera effectué en début de semaine : les élèves devront dès lors respecter leur inscription.

**La sécurité de tous dépend réellement de l'implication de chacun dans le respect des gestes barrières tout au long de la journée**